

Le Rappel Républicain

ADMINISTRATION & REDACTION
5, Rue Stella (à l'entresol)
Adresse télégraphique : RAPPEL RÉPUBLICAIN, LYON
TÉLÉPHONE 15-39

DE LYON

Journal Démocratique Quotidien



ABONNEMENTS...
Lyon et départements limitrophes... 5 fr. 10 fr. 20 fr.
Autres départements... 6 » 12 » 24 »
Étranger (Union postale)... 9 » 18 » 36 »
LES ANNONCES...
A LYON, exclusivement aux bureaux de la Société de Publicité Artistique et Commerciale, rue de la République, 35.
A PARIS, dans toutes les Agences de Publicité.

FAITS DU JOUR

La santé de M. Waldeck-Rousseau donne de sérieuses inquiétudes. Les nouvelles sont contradictoires.

Dans les milieux politiques, on s'occupe beaucoup de la présidence de la Chambre.

Un aliéné de l'asile de Ville-d'Avray, près Paris, a été enlevé par automobile par des personnes de sa famille.

Une collision en mer s'est produite dans le Bosphore, entre bâtiments français et russe. Soixante-dix personnes ont été noyées.

Les dépêches d'Extrême-Orient sont de plus en plus contradictoires. Les flottes de la Russie et du Japon se concentrent.

CARNET DU DIMANCHE

La trêve des confiseurs, qu'essayèrent vainement de troubler les ouvriers boulangers parisiens, sévit encore dans toute son intensité. Députés et sénateurs savourent les vacances du jour de l'an et oublient, au sein des délices familiales, la politique avec ses colères, ses déconvenues et ses malpropres. Les ministres eux-mêmes ont quitté Paris avec ses pompes et ses œuvres; ainsi, le démocrate et broussailleur Millerand villégiature, comme un vil bourgeois, aux environs de Nice, et se repose en contemplant les flots bleus du travail de la désorganisation nationale.

Il n'est pas jusqu'à M. Combes qui n'ait laissé aux caprices des clients et à l'ingéniosité des libraires le soin de lancer dans le monde son tout dernier, *Une campagne laïque*, ouvrage dont M. Anatole France fut le père putatif. Hélas ! notre bonheur ne saurait durer et les huit ou neuf cents tyranniques dont nous dote le suffrage universel s'apprêtent déjà à retourner à leur triste besogne. Mardi, les Chambres rentreront et feront envoler la tranquillité relative dont nous jouissons. Leur premier travail sera de se choisir un président. Au Sénat, la chose ira toute seule, comme il sied à la Chambre haute, où les secousses sont très rares et peu prolongées, où les appétits sont satisfaits et où le fauteuil présidentiel est dévolu, d'une façon immuable, à celui qui fut une première fois le conquérant; M. Fallières reprendra la houlette, sans compétition; c'est un si bon berger pour de tels loups !

Mais au Palais-Bourbon où les passions s'entrechoquent avec plus de vigueur, où les appétits sont d'autant plus vifs que les dents sont plus longues et les estomacs plus jeunes, la lutte promet d'être chaude. Le funèbre Henri Brisson, le croque-mort balladeur, est candidat du Bloc. On voit que ces messieurs de la majorité n'ont pas la farce très gaie et que si l'Accacia les couvre de son ombre, ils ne dédaignent point non plus le sautoir pleureur.

La candidature Brisson, malgré qu'elle soit grotesque, est cependant significative. Le député de la Cannobière est le représentant de l'anticléricalisme soennel et bête; il est de la souche de M. Homais; il est l'ennemi personnel de la Congrégation; il croit fermement

à toutes les inepties des arrière-loges; il est le représentant le plus autorisé de la France-Maçonnerie à la Chambre; nul mieux que lui n'agit les bras pour faire le signe de détresse et rallier autour d'un ministère aux abois le troupeau maçonnique en débandade. Si Brisson est aujourd'hui candidat, et si, dans quelques jours, il est président de la Chambre, c'est parce qu'il est un drapeau et parce que son nom est un symbole.

Le candidat de l'opposition n'est pas encore désigné; on parle de M. Ribot, l'honorable député du Pas-de-Calais; mais celui-ci a réservé sa décision et nous ne connaissons le concurrent de M. Brisson qu'au dernier moment. Quel qu'il soit, nous lui souhaitons bonne chance, et nous espérons que l'opposition aura assez de discipline pour faire bloc sur son nom.

J'ai déjà apprécié, ici-même, l'exclusion de M. Millerand du parti socialiste; j'y reviens parce qu'elle est l'événement sensationnel de la semaine.

Donc, M. Millerand, jugé trop bourgeois et trop réactionnaire par la Fédération socialiste de la Seine, vient d'être jeté politiquement à la porte du Parti, comme un traître et un renégat. C'est un malheur dont M. Millerand est consolé facilement, trop facilement, puisqu'il ne fera pas appel du jugement qui le frappe; l'ancien ministre du commerce dirait même volontiers, comme le blackboulé Mesureur: « Je m'en f... »

Le crime de M. Millerand est d'avoir voté contre le désarmement; c'est du moins ce vote qui a été le prétexte de son exclusion, car, depuis longtemps, les intransigeants du parti rêvaient de se débarrasser de ce socialiste millionnaire et rétrograde.

Ah ! M. Millerand a parcouru un bon bout de chemin depuis le célèbre discours de Saint-Mandé, en 1896. A cette époque, il n'était pas encore l'avocat cossu qui gagne plusieurs centaines de mille francs par an à plaider pour les liquidateurs des biens des congrégations; il ne s'était pas encore assis, à une table de conseil des ministres, entre M. Waldeck-Rousseau et le général de Galliffet; la grande foire de l'Exposition ne l'avait pas encore gavé de diners à la Lucullus et enivré de réceptions royales; Mme Millerand n'avait point encore connu le noble orgueil de posséder les plus beaux bijoux de France et de Navarre; enfin, l'empereur d'Autriche, par un bref de sa haute bienveillance, ne l'avait pas encore fait baron authentique du Saint-Empire romain !

Qu'importe à Millerand que des socialistes envient ou intriguent fulmineusement contre lui les excommunications majeures et le rejetent hors de l'Eglise collectiviste ? Il possède la plus belle pelisse du Palais et il est le plus belléphant et le plus renté des avocats. Comme Cornély, il a assuré le pain de ses vieux jours.

Ils sont ainsi une collection de farceurs dans le parti socialiste qui vivent de l'exploitation des misères sociales et se font de belles rentes au détriment des travailleurs. Mastroquets révolutionnaires, ils débitent l'absinthe et débanchent les ouvriers pour les amener à leurs comptoirs; gréviculteurs, ils parcourent les centres miniers et haranguent les noirs travailleurs des puits avec des huit-reflets impeccables et des plastrons provocateurs; députés, ils touchent vingt-cinq

francs par jour, jouissent de la buvette et du reste et se moquent impudemment des réformes ouvrières. Quelques-uns même sont millionnaires, comme Jaurès et Berleaux; ceux qui ne le sont pas n'ont qu'un désir: le devenir.

Si le parti socialiste voulait exclure de son sein tous les fumistes, tous les faux-frères, tous les exploités, tous ceux qui se font des rentes avec la misère des pauvres gens, il s'expulserait lui-même, comme un vulgaire congrégation.

Nous disons aux ouvriers: Regardez autour de vous, ceux qui vous parlent, ceux qui vous mènent, considérez le mobile de leurs actes, et demandez-vous à qui profitent les provocations et les doctrines révolutionnaires. Pas à vous, n'est-ce pas ? Vous crevez toujours de faim, et dans les jours d'effervescence, c'est sur vous que cogne la police.

Concluez donc que Millerand et ses pareils sont simplement des malins qui grimpent sur vos épaules pour décrocher la timbale de la fortune. Seulement, les ouvriers sont si braves, si naïfs !

Camille DIJOUR.

Notes Politiques

SARRAIL ET C^o

Nous avons publié, hier, l'extraordinaire ordre du jour du lieutenant-colonel Sarrail, commandant de l'Ecole de Saint-Maixent, ordre du jour dans lequel ce militaire renchérit encore sur les prescriptions arbitraires du général Peigné concernant les cercles catholiques.

Qu'est-ce que Sarrail ? Sarrail commande, aujourd'hui, l'Ecole de Saint-Maixent, mais il fut l'un des premiers collaborateurs de l'œuvre néfaste entreprise par le désorganisateur de la défense nationale. C'est même à ce titre qu'on le chargea de l'éducation militaire des sous-officiers aspirant à l'épaulette. Il introduisit à Saint-Maixent la doctrine chère à son illustre patron et que propage ouvertement le *Pionnier de Vionne*. Sous son patronage et sa présidence, un internationalisme de marque fit aux Saint-Maixentais ahuris, des conférences retentissantes sur la paix universelle et la nécessité du désarmement.

Le lieutenant-colonel Sarrail possède, en ce qui concerne les titres les plus sérieux à la succession du général Peigné, et comme il croyait cette succession ouverte, il s'est efforcé de les augmenter en commentant la circulaire anticléricale du général Peigné.

Le général Peigné — qui fut le collaborateur de Boulanger au ministère de la guerre — flatta la bande combiste en interdisant à ses soldats la fréquentation des cercles catholiques.

La-dessus, Sarrail surenchérit, comme un bon arriviste qu'il est. Demain, il fera en faveur des cercles catholiques les mêmes platitudes qu'il fit aujourd'hui en faveur de la Maçonnerie. — René RAPPEL.

INFORMATIONS

Paris, 9 janvier.

LA CONVENTION ANGO-FRANÇAISE. — Le *Times* consacre ce matin un article à la convention anglo-française. Il déclare qu'il ne serait pas surpris que la France et l'Angleterre tombassent d'accord en ce qui concerne l'Égypte et le Maroc, mais la question des pêcheries de Terre-Neuve est la plus difficile à régler.

Il n'a pas encore été question, ni du Siam, ni du Niger, ni des Nouvelles-Hébrides.

LES CAFÉS BRÉSILIENS. — Le *Matin* croit savoir que les pourparlers engagés au sujet de la convention commerciale entre la France et le Brésil ne sont ni rompus, ni interrompus.

Il n'y a rien de changé à la situation actuelle, on va négocier sur de nouvelles bases. Il n'est pas douteux que le Brésil continuera à jouer pour ses cafés du régime adouci consenti par le Parlement français et la France du tarif minimum brésilien.

LES GREFFIERS DE JUSTICE DE PAIX A L'ÉLYSÉE. — Une délégation de la commission centrale des greffiers de paix et de simple police a déposé, aujourd'hui, à l'Élysée, et au ministère de l'Intérieur, le compte rendu des travaux du Congrès que ces officiers publics ont tenu à Clermont le 2 août dernier.

Reçus par le général Dubois et par M. Revoillette, MM. Joly et Cendrier, ils ont fait ressortir la situation faite aux greffiers par les lois ouvrières et demandé que le gouvernement appelle l'attention des Chambres sur la nécessité de réviser le tarif de 1807; plus de 2.000 greffiers ne retiennent de leurs charges que 4.000 à 4.200 francs par an sur lesquels ils doivent payer leur patente et les frais de greffe.

LES ÉTUDIANTS ESPAGNOLS A L'HOTEL DE VILLE. — Les étudiants espagnols, de passage à Paris, ont été reçus cette après-midi par M. Deville, président du conseil municipal, et les membres du bureau. Après un échange de compliments, les étudiants ont visité les salons de l'hôtel de Ville, où un lunch leur a été offert.

LA CONDAMNATION DE L'ABBÉ LOISY. — Le *Temps*, rapportant la note publiée par la *Semaine Religieuse*, au sujet de la soumission de l'abbé Loisy, dit: « Nous croyons savoir que la lettre de l'abbé Loisy, au cardinal Richier, n'avait pas une signification aussi nette que l'indique la note de la *Semaine Religieuse*. Cette lettre, qui était un simple acte de réception, et qui n'était pas destinée dans la pensée de son auteur à fournir matière à une information publique, ne permettait pas de préjuger du sens des déclarations que l'abbé Loisy se propose de faire aux autorités romaines. »

Souscription

POUR ÉLEVER SUR SA TOMBE
UN BUSTE A M. BOISSON
Assassiné le 8 Décembre
en défendant la Liberté

Troisième Liste

M. Cottin, catholique.....	5 00
M. J. Branche, catholique.....	3 »
Quatre savoyards qui exécutent Combes et acclament Déroulede et tous les chefs nationalistes.....	5 »
Les amis de son fils Joseph.....	20 »
M. F. Tanlaud, correspondant du <i>Rappel Républicain</i> au Maroc et des admirateurs de M. Boisson.....	50 »
Vive la liberté !.....	2 »
R. C.....	0 50
M. Schmeisler, à l'Argentière (Rhône).....	2 50
M. Lacombe.....	1 »
M. Girard.....	1 »
M. Charrin.....	1 »
M. Narbonne.....	1 »
M. Nodding.....	1 »
M. Penel.....	1 »
M. Roussel.....	1 »
Total.....	60 00
Report des listes précédentes.....	976 35
Total à ce jour.....	1036 35

A QUI LA PRÉSIDENTIE ?

Dans les milieux politiques, — M. Ribot sera-t-il candidat ? — Les chances de M. Brisson. — La lutte

Paris, 9 janvier.
Une note officielle du comité d'urgence progressiste nous a annoncé, l'autre jour, que M. Ribot n'avait pas encore donné son acceptation pour la candidature à la présidence de la Chambre. Cette note a jeté un certain désarroi dans les milieux politiques où l'on croyait fermement que l'honorable député du Pas-de-Calais quitterait le poste à M. Brisson.

Les progressistes se réuniront lundi soir ou mardi matin pour aviser ou choisir un candidat; les autres groupes de l'opposition feront de même. On croit que M. Ribot sera choisi et qu'il s'inclinera devant la volonté de ses collègues.

Le groupe progressiste est partagé en deux courants de force à peu près égale: les uns prétendant qu'il serait préférable pour l'opposition de ne pas immobiliser

au fauteuil un leader de la valeur de M. Ribot; les autres, au contraire — parmi lesquels MM. Krantz, Henry Boucher et Renaud Marillière — faisant valoir la portée considérable qu'aurait, au point de vue politique, l'élection de l'honorable député du Pas-de-Calais.

L'important est que, quel que soit le concurrent opposé à M. Brisson, ce concurrent, X ou Z, soit élu.
Or, rien n'est plus facile.

On sait de reste les antipathies que rencontre M. Brisson. On a montré déjà les nombreux mécontentements provoqués par son attitude avant la réunion plénière de gauche; mais insistons, par contre, sur les résultats de cette réunion, qu'on n'a pas encore eu le temps d'oublier: sur 210 députés présents, tous du Bloc, M. Brisson a obtenu 170 voix, et 40 suffrages, alors qu'il était seul candidat, se sont prononcés contre lui.

Faisons largement les choses, et accordons sans réticence, à M. Brisson, les 400 bulletins de 100 blocards qui n'assistaient pas à la réunion: le voilà donc assuré — dans cette hypothèse — de 270 voix.
Mais qu'on ajoute, d'autre part, aux 260 voix de l'opposition, sur lesquelles doit pouvoir compter, en tout état de cause, le concurrent du candidat du Bloc, les 40 voix dissidentes qui se sont égarées, lors de la réunion plénière, sur les noms de MM. Doumer, Etienne et Georges Leygues, et l'on arrive à grouper contre M. Brisson 300 suffrages en chiffres ronds.

Que faut-il, pour assurer ce résultat ? Que le nombre des votants soit de 270, c'est-à-dire qu'aucune défection ne se produise, soit par négligence, soit autrement, ni à droite ni au centre.

LA SANTÉ DE M. WALDECK-ROUSSEAU

Paris, 9 janvier

Dans l'entourage de M. Waldeck-Rousseau on se montre, aujourd'hui, moins rassuré que ces jours derniers sur la santé de l'ancien président du conseil.

Non que M. Waldeck-Rousseau souffre beaucoup; on pourrait presque dire qu'il ne souffre pas et, en tout cas, il ne se plaint d'aucune souffrance locale, mais seulement d'un mal général qui le déprime fortement.

Il dort peu, mange mal, et les pénibles préoccupations qu'il éprouve à voir son œuvre politique si faussement interprétée, d'après lui, et si complètement déformée de son but par son successeur n'est pas sans exercer sur son état général une influence néfaste.

Très prochainement, demain peut-être, si nous en croyons certains amis de l'ancien président du conseil, une consultation aura lieu, dans laquelle les médecins examineront l'opportunité d'une opération destinée à établir le caractère précis et la véritable origine de l'affection du foie qui paraît être la cause essentielle de l'état maladif de Waldeck-Rousseau.

De la Liberté:
L'état de M. Waldeck-Rousseau reste stationnaire; son entourage ne semble pas partager l'inquiétude manifestée, ce matin, par certains journaux qui ne paraissent rien moins que d'une tumeur au foie ou au pancréas.

Le docteur Babinsky, médecin habituel du malade, déclare, de son côté, que de la consultation qu'il a faite à son client avec les docteurs Chaurand et Dieulafoy, il résulte qu'on ne saurait diagnostiquer une tumeur maligne du foie.

Collision en Mer

Collision d'un steamer français avec un steamer russe. — 70 noyés.

Paris, 9 janvier.

L'*Eclair* reproduit une dépêche de Constantinople annonçant que le steamer français *Nivernais* est entré en collision avec le steamer russe *Tsarina*, dans la baie de Pétra.

Le steamer français avait à bord un grand nombre de pèlerins pour la Mecque. Une panique s'est produite parmi eux et une centaine se sont jetés à la mer. On compte 70 noyés.

PUBLICITEUR DU RAPPEL RÉPUBLICAIN DU 10 JANVIER

— 31 —

LE SECRET DU BONHEUR

PAR Pierre SALES

VI

La Petite morte

— Oui... Je l'avais amené ici pour qu'il se repose, qu'il se refasse... Il était déjà mieux... Je lui avais collé de l'An-Pyrine... Animal, va !

Il plaisantait pour faire sourire un peu son ami. Mais Marcel fermait les yeux, préférant avoir l'air de dormir, pour qu'on ne le laissât plus vite en tête à tête avec son ami. Et, en effet, le docteur Barbarens fit signe à Jarroux et l'entraîna dans une pièce voisine, où leur consultation fut très rapide. Car le cas était d'une extrême simplicité: un refroidissement qui, arrivant sur une rechute d'influenza, pouvait amener une pneumonie infectieuse, ou une congestion, et enlever le pauvre garçon, en quelques jours, en quelques heures peut-être; et, jusqu'à

demain, de la chaleur, de l'alcool, de hautes doses de quinine et d'antipyrine, semblaient les uniques remèdes à employer.

— Puisque vous êtes médecin, j'en vois le laissez, dit le vieux docteur, enchanté d'aller se coucher.

— Environ une heure plus tard, les deux amis étaient seuls. Marcel s'était assoupi; Jarroux s'assoupissait aussi, dans un fauteuil, contre le lit. Mais sa main, par dessus les couvertures, touchait presque celle de son ami.

Vers deux heures, il fut doucement réveillé par une pression. Il eut un sursaut et fit involontairement la grimace. Un bien triste sourire erra sur les traits de Marcel.

— Pauvre vieux, fit-il: pas moyen de se reposer tranquille, avec moi, hein ? Mais je t'assure que j'ai un peu le droit d'être égoïste; car il ne doit pas me rester beaucoup de temps pour ce que j'ai encore à faire.

— Si c'est pour me dire des bêtises que tu t'éveilles, toi ? prononça Jarroux en bâillant.

Puis il eut le courage de lancer un gros rire, bien qu'il eût été saisi tout de suite, par la brûlure de cette main qui serrait la sienne et par l'expression de ce regard de févreux, dans lequel il y avait déjà quelque chose de l'au-

delà. Bien doucement, d'une voix « tout autre », Marcel répondit: — Je ne dis pas de bêtises, mon ami. Nous n'avons plus le temps de plaisanter... Je sens, va...

— Une larme brilla dans ses yeux...

— Mais pas de faiblesse. Donne-moi donc un de ces grogs que me reversent un peu de vie... Il faut que je m'en fasse artificiellement, si je n'en ai plus assez de moi-même...

— Tu es idiot... Je ne te répondrai pas, pour ne pas te fatiguer à discuter. Jarroux alla préparer le grog; et il était heureux qu'il tournât le dos à son ami, car celui-ci aurait vu le visage du joyeux garçon se contracter étrangement. Lui aussi, avait senti, tout d'un coup, le grand froid de la mort rôder autour d'eux. Marcel continuait, s'arrêtant tous les quatre ou cinq mots: — Oui, j'ai fait une folie... Mais je l'avais vue malade en rêve, la chérie... Cela a été plus fort que moi... je me suis levé... On finissait de dîner ici... Personne n'a fait attention à moi... Je suis sorti, sans sentir aucunement le froid, je le jure... Ce n'est qu'en revenant...

— Est-ce que tu vas nous raconter longtemps des histoires, toi ? fit Jarroux, en lui apportant son grog. Il fera jour, demain, pour bavarder...

— Il fera jour, demain, pour autre chose...

Et cette voix était si impressionnante que Jarroux n'osa pas répliquer. Il faisait boire, doucement, son ami, qui le remerciait d'un sourire, à chaque gorgée. Puis: — Maintenant, assieds-toi bien près de moi... Regarde-moi bien... Donne-moi les deux mains. Et tu vas bien m'écouter... Tu sens, n'est-ce pas, que ce sont mes volontés dernières qui passent en toi ?

— Mais, sacré animal ! fit Jarroux, la gorge étranglée par un sanglot.

— Ah ! tu seras bien avancé, dit presque enfantineusement Marcel, quand tu n'auras éteint à m'interrompre... Je sais si bien que c'est fini ! Je l'ai si bien compris, quand on m'a mis ces boules d'eau brûlante tout le long du corps et que je restais glacé !

Et après un instant de repos, pendant lequel ses mains se crispèrent sur celles de Jarroux: — Je l'avais déjà presque senti, sur la route aussi, avec cette fraîcheur qui me tombait sur les épaules... Et j'étais si heureux, pourtant... Ah ! que j'ai été heureux dans cette maisonnette de paysan... De bien braves gens, Jarroux !... — Eh ! j'en n'en doute pas — C'est qu'il faut que tu saches combien j'ai confiance en eux... Je te disais

donc que j'étais parti, affolé, d'ici, avec l'idée qu'elle était malade... Et puis, pas du tout ! Elle dormait paisiblement, le délicieux petit ange... Car elle m'a paru délicieuse, bien, qu'en dormant, elle fit la plus drôle des petites grimaces... Donc, rien ne les aurait empêchés de se coucher, ces gens-là; et je les ai trouvés tous les deux, devant le berceau, la femme rayonnant, l'homme lisant un journal d'agriculture. Quand je suis arrivé, j'ai écouté un instant à la porte: le mari disait: — « Eh bien ! on ne se colle pas dans le pieu ? »

— Et la femme répondait: — « Non. Couche-toi, si tu veux; moi, je ne la quitterai pas avant le petit jour... Je dormirai sur ma chaise... »

— Et l'homme a dit: — « Eh bien, on te tiendra encore compagnie... Mais, tu sais, elle reprend, la gosseline ! »

— « Dieu merci ! »

— J'ai eu un bon moment d'émotion; et puis, j'ai frappé.

— « Oh ! ça, c'est gentil ! » s'est écrié la femme dès qu'elle m'a eu aperçu.

— Et tu ne t'es pas trahi ? murmura Jarroux.

— Pas une seconde, mon ami. C'était si reposant, cet intérieur ! Il ne faudrait pas l'enlever, Jarroux ! prononça-t-il vigoureusement.

L'ACTUALITÉ

Les Grands Travaux du P.-L.-M.

Le doublement des voies — La grande ligne et son encombrement. — Le transit dans la vallée du Rhône. — Le goulet de Saint-Germain-au-Mont-d'Or. — Nouveaux projets. — Les quatre voies de Saint-Germain à Collonges.

Pour se rendre un compte exact de l'importance des travaux entrepris par la Compagnie P.-L.-M. avec le doublement de ses voies de Saint-Germain-au-Mont-d'Or à Collonges, il faut connaître quel est l'état actuel du trafic du P.-L.-M. dans la vallée de la Saône et dans celle du Rhône jusqu'à Givors.

Quatre grandes lignes de Paris, Dijon, Lyon, Marseille, fut créée, on était à cent lieues prévoir de qu'un jour cette artère déjà colossale deviendrait d'une insuffisance notoire pour les transports.

Depuis les années s'écoulaient; on créa la ligne Lyon-Genève, puis Lyon-Bourg et l'Est. On raccorda la grande ligne au centre par Saint-Germain-au-Mont-d'Or; on souda Lyon à Saint-Etienne, par Givors; puis vint la ligne de Grenoble; enfin on commença à s'apercevoir que la ligne mère, la grande voie Lyon-Marseille devenait encombrée et l'on accrocha à la rive droite du Rhône la ligne du Teil à Nîmes.

Mais toutes ces voies diverses avaient un point de contact commun, Lyon, Lyon centre en quelque sorte de cette immense toile d'araignée de fer tenant dans son réseau tout le Sud-Est de la France.

Or, pour faciliter la cohésion de ces multiples voies d'accès, une seule saignée était faite dans le massif, c'était le tunnel de Fourvière, reliant Vaise à Perrache, le Nord au Midi.

Les ingénieurs se mirent à l'œuvre. La Croix-Rousse fut assésolée percée dans ses entrailles; le tunnel de Saint-Clair à Collonges était fait.

On allait donc pouvoir décharger le transit, alléger ce goulet étroit des rives de la Saône, en déviant à Collonges, par Saint-Clair, la gare des Brotteaux et la Mouche, la petite vitesse si encombrante pour les services rapides.

Mais, quand ce tunnel fut percé, on s'aperçut que la voie d'accès qui y conduisait était insuffisante; l'entrée du col était trop resserrée. Pour éviter les trains, il fallait leur donner de l'air et faire de l'ouverture du boyau étroit un vaste entonnoir, permettant pour les trains un croisement facile de Saint-Germain au Mont-d'Or, clé de la position, jusqu'à Collonges, point de déchargement.

En effet, c'est à Saint-Germain que se fait la sélection, en quelque sorte, du trafic entre le Bourbonnais et le Centre par l'Arly et Roanne, entre Paris, Marseille et le midi par Saint-Clair.

C'est l'encombrement fatal donc tronçon de quelques kilomètres à peine qui empêche la compagnie de réaliser bien des desiderata, de modifier bien des horaires, en ce qui concerne surtout les trains de région, paralysés par le passage forcé des express et des rapides. Un train de Villefranche à Lyon, par exemple, ne pourra être mis en marche qu'une heure au moins après le passage d'un express. Le jour où cet express empruntera, de Saint-Germain à Collonges, une voie rapide, le train léger pourra être mis en marche très vite; il sera saisi du moment où il aura gagné le tronçon aux voies doublées.

Voilà les raisons qui ont amené la compagnie P.-L.-M. à étudier ce grand projet de doublement de ses lignes: dégagement de ses voies principales, de ses gares de Vaise et Perrache par l'écoulement des trains de marchandises déviés facilement sous le tunnel de St-Clair; modification et amélioration des horaires des transits régionaux par l'utilisation des voies rapides pour le passage des express.

Telle est l'économie de cette entreprise colossale qui coûte à la compagnie près de six millions et qui sera certainement livrée à l'exploitation pour le service d'hiver de 1904.

Pendant ce temps, la compagnie poursuit son prolongement de Givors à Losanne, de la ligne de Paray-le-Monial, Moulins, Paris, nouveau dégagement prévu pour la grande ligne Paris-Marseille.

— Eh ! qui pourrait te faire craindre cela ?

— C'est que tu aurais pu avoir l'idée que j'ai examinée moi-même, en revenant là-bas, d'avouer la vérité à mes parents, de vouloir leur confier la pellicule chérie...

— Son visage s'assombrit.

— C'est été une très douce consolation pour moi... oui, cela me souriait. Et si j'étais bien certain que mon père et ma mère ?... Mais non, hélas ! il y a un fossé entre mes pauvres parents et moi... Et ma mort...

— Marcel.

— Tu ne te figures pas comme c'est simple d'en parler quand on la sent inévitable... Ma mort va leur sembler une conséquence presque naturelle de la mauvaise voie que j'ai suivie... Et cette enfant irrégulière leur serait un atroce chagrin; ils ont une telle horreur de tout ce qui n'est pas la ligne droite... Mais une minute de repos, s'il te plaît...

Il sembla s'assoupir, il reprenait des forces.

— Puis: —

(A suivre.)

Demandez le Rappel Républicain dans tous les kiosques et chez tous les marchands de journaux.

LA VIE LYONNAISE

L'Aménagement du Rhône

Le canal de Marseille à Arles. — Réunion plénière de la Commission interdépartementale

LE BUT DE LA RÉUNION

On sait que depuis trois ans, une commission interdépartementale, prise dans le sein des Conseils généraux, étudie le projet du canal de Marseille au Rhône et du canal latéral au Rhône, en vue de faciliter la navigation, l'irrigation et la distribution de ses forces motrices.

Cette commission s'est attelée sans retard à cette rude tâche et a déjà, par un travail opiniâtre, obtenu pour la cause qu'elle défend, des résultats considérables.

C'est ainsi qu'à la tribune du Sénat, le 23 juin dernier, M. Maréjols, ministre des Travaux publics, prenait officiellement, au nom du gouvernement, l'engagement, envers M. Gourju, sénateur du Rhône, et Maurice Faure, sénateur de Vaucluse, de faire procéder à l'étude de ces travaux le plus rapidement possible.

De son côté, la commission s'était rapidement divisée en sous-commissions diverses pour élaborer l'étude des deux projets, de concert avec les ingénieurs de l'Etat et les ingénieurs de la navigation.

Il ne semble pas que les pouvoirs publics aient jusqu'à cette heure donné à la commission interdépartementale autre chose que des encouragements très platoniques.

Aussi, étant donné l'urgence des projets, que de contre-projets mal étudiés par des politiciens en quête de réclame facile peuvent embarrasser et retarder, la commission décide de provoquer pour aujour-

Nous ne voyons, en effet, dans la salle que MM. Gourju, Genet, Gourd, représentants du Rhône; Louis Blanc, de la Drôme; Guichet; de nombreux députés au Sénat; de nombreux sénateurs, MM. Aimé Martin, Maurice Faure, Estier, etc., ainsi que MM. Perrier, Roger, de la Drôme; Coltain, du Gard; Pavin de Lafarge, de l'Ardèche; Loque et Guis, de Vaucluse, etc., membres de la commission.

On entend encore M. Gourjuet Gallix. En résumé, l'assemblée a eu un vœu invitant le ministère des Travaux publics à mettre aussitôt à l'étude les travaux du Canal latéral. Les capitaux sont prêts, il n'y a pas une minute à perdre.

L'ORDRE DU JOUR

L'assemblée se sépare en adoptant le projet de délibération présenté par M. Dargousse, demandant la création d'un service spécial confié aux ingénieurs de l'Etat et divisé en deux sections:

La première aurait pour mission de dresser, sans retard, l'avant-projet d'un canal latéral à grande section, entre Lyon et Arles, destiné à assurer, en tout temps, le service de la batellerie et la création de forces motrices.

La seconde s'occuperait plus spécialement d'étudier un avant-projet des canaux d'irrigation à établir sur les deux rives du fleuve, mais un accord devrait intervenir, au préalable, entre les Ingénieurs des deux sections et le Bureau de la commission interdépartementale assistée de la sous-commission d'études permanentes, en vue de désigner les points sur lesquels les prises directes pourraient être utilisées et les forces motrices devraient être créées pour assurer, en tout temps, l'alimentation des canaux agricoles et le service des villes.

Ainsi s'achève à six heures cette intéressante séance qui fait bien augurer de l'avenir de ce vaste projet.

Jamais la salle du Conseil général du Rhône n'avait tant entendu résonner sous ses voûtes l'assentiment de la vallée du Rhône; que sera-ce donc quand nous aurons le canal latéral!

Francdoulaire.

mais il lui paraissait suffisant que le fleuve fut débarrassé de la navigation par un canal à section suffisante et à cours constant, pour que l'industrie et l'agriculture, réunissant leurs efforts, obtiennent du fleuve ainsi allégé toutes les forces qui leur sont nécessaires.

C'est ce que M. Gourju a répondu au commissaire du gouvernement et c'est cet exposé très clair qui a amené le ministère à prendre l'engagement formel que l'on connaît.

Puis M. Maréjols est tombé malade et la question a pour somnoler. Mais Marseille avait l'assurance que son canal allait être créé, qui lui rendrait ce titre auquel elle a droit de prétendre, de premier port de la Méditerranée et qui, par ce fait même, rendrait à Lyon et à son commerce les plus signalés services.

Mais ce premier canal ne doit être considéré que comme une préface, en quelque sorte; car il ne donnera son plein effet que quand nous serons enfin dotés du canal latéral au Rhône.

Alors le midi et Lyon, par la Saône et le Doubs, seront réunis à la Suisse et à l'Allemagne. Que ne peut-on rêver encore pour l'avenir, quand on aura en mains un chemin, sinon rapide, du moins aussi économique?

Nous sommes arrivés à un véritable tournant de l'histoire par notre navigation intérieure, par les canaux de la vallée du Rhône. Aussi, devons-nous unir tous nos efforts pour faire aboutir le projet, tel qu'il est conçu et étudié et pour écarter tout autre projet chimérique, comme, par exemple, celui du sénateur Sénac qui, du de Castelnau, n'a pas craint de jeter à l'encontre du grand projet, un contre-projet insensé, monumental, qui, pour unir Lyon à Marseille, franchit les montagnes, perce des tunnels de 33 mètres de hauteur, sans soumettre son idée à un seul représentant de la vallée, intéressée, pour amener l'enterrement fatal de son projet réalisable.

M. Fombartel, de l'Ardèche, demande qu'on ajoute à l'ordre du jour un considérant déclarant que le projet Sénac ne peut-être pris en considération pour les motifs indiqués par M. Gourju.

M. Gourju. — C'est très juste; c'est, du reste, ce qu'a déjà décidé votre sous-commission, le 23 novembre dernier.

M. Louis Blanc, de la Drôme, demande qu'on étudie, dans les plus grands détails, cette question si complexe. Ainsi, la Chambre de commerce de Lyon n'a jamais voulu prendre une délibération en faveur du canal latéral, parce qu'elle le considère comme irréalisable et trop coûteux; elle préfère encourager l'amélioration du lit du Rhône; il faut qu'on puisse lui répondre en montrant les économies et la possibilité d'exécution du projet.

M. Dargousse. — C'est précisément pour cela qu'on a créé des sous-commissions spéciales, qui ont étudié toutes ces questions et qui les étudient encore avec la plus grande compétence.

M. Fombartel, de Lavoulte, affirme que tous les millions employés à endiguer le Rhône ont été « jetés à l'eau » pour enrichir des entrepreneurs, sans augmenter d'un centime le trafic.

M. Guichet, de Marseille, approuve cette déclaration.

On entend encore M. Gourjuet Gallix. En résumé, l'assemblée a eu un vœu invitant le ministère des Travaux publics à mettre aussitôt à l'étude les travaux du Canal latéral. Les capitaux sont prêts, il n'y a pas une minute à perdre.

Francdoulaire.

Les Vols des Bureaux de Poste

ARRÊSTATION DES VOLEURS

Enquête ouverte par la police de la sûreté, au sujet des vols commis récemment dans divers bureaux de poste de notre ville, et notamment rue Duguesclin, aux Brotteaux, où les cambrioleurs avaient emporté le coffre-fort, a été rapidement couronnée de succès.

Hier, en effet, les agents de M. Briottet mettaient en état d'arrestation les coupables: Lucien Paradis, âgé de 21 ans, né à Lyon; Maurice Thomas, 48 ans, né à Lyon, ainsi qu'une femme G... Armandine, âgée de 49 ans.

Ces individus ont été trouvés porteurs d'un millier de timbres-poste, de cartes postales et d'une somme de 455 francs, provenant du vol commis au bureau de Saint-Jean; tous sont des prévenus de justice, ayant subi plusieurs condamnations.

Une perquisition faite dans la chambre d'habitation, rue de Crémieux, a amené la découverte d'un attirail complet de cambrioleurs, d'un grand nombre de bouteilles de champagne, jambons, paniers à légumes. La découverte de ces marchandises fait supposer que les individus arrêtés doivent appartenir à la bande des voleurs de caves, dont quelques membres ont été arrêtés la semaine dernière par le service de la sûreté. Une pince-monsieur trouvée à leur domicile s'adapte parfaitement aux empreintes relevées sur la porte du bureau de poste des Brotteaux.

On suppose que, fatigués de trouver le coffre des Brotteaux vide, les voleurs ont dit s'en défendre on le jettant dans Rhône. Le montant des sommes dérobées dans

les divers bureaux, a été dépensé en vêtements et matériel complet d'équipement; car les voleurs avaient l'intention de se mettre dans leurs meubles. Présents au Petit Parquet dans la matinée d'hier, la bande a été écorchée, un juge d'instruction sera chargé lundi de cette affaire.

En opérant cette arrestation les agents de la Sûreté ont dû faire preuve d'une grande prudence, car les voleurs avaient sur eux des revolvers chargés, et avaient déclaré qu'ils ne se laisseraient pas toucher et s'en serviraient contre quiconque essaierait de les arrêter.

La capture de la bande fait le plus grand honneur à M. Briottet, chef de la Sûreté, et à ses agents.

LE MOUVEMENT OUVRIER A LYON

La Grève des Tisseurs

Rien de bien particulier à signaler dans la journée d'hier. Les usines que nous avons désignées hier ont continué le travail et dans quelques autres les rentrées seront très probablement complètes lundi matin.

LES DROITS SUR LES TISSUS DE SOIES ET LA GRÈVE

Nous recevons la très intéressante communication suivante:

Au sujet de la grève des tisseurs, nous sommes très surpris que, dans les réunions eues à la Bourse du travail, soit dans les entrevues avec les patrons, il n'ait jamais été question du relèvement des droits sur les tissus de soie pure de provenance étrangère à fr. 50.

Cependant, MM. Krauss, de Pressensac, Colliard et autres députés avaient formellement accepté, dans leur mandat, de s'occuper de cette question, ils avaient même promis cette mesure pour fin 1903. Et, comme nous avons vu, nous avons vu venir, que la grève.

Les conseillers-prud'hommes ouvriers de la soie sont tous liés sur ce trempin, même le dernier élu en octobre.

Ce silence, nous ne pouvons, ni le comprendre, ni l'admettre. Nous reviendrons sur cette question.

Groupes de tisseurs.

BULLETIN MÉTÉOROLOGIQUE

Temps assez doux, hier sur toute la région lyonnaise; ciel très nuageux, vent du midi.

Voilà le bulletin de l'Observatoire de Lyon: Lyon, 9 janvier.

Une dépression a traversé hier la France du Nord-Ouest au Sud-Est, et son centre est actuellement sur la Corse. Le minimum principal est sur le Scandinavie, (74° 7').

Sur notre région, la pluie tombe hier soir, à 6 heures 57' d'eau et la température moyenne de 4,5 est triple de la moyenne normale de ce jour.

Demain, temps moins doux, ciel nuageux. Aujourd'hui, à Lyon (Paris). Hauteur barométrique à 4 heures du soir: 768.

Etat tombé depuis 24 heures: 5°/10. Température: extrême de la journée, l'ombre: minimum: -1; maximum: +8. A l'air libre: minimum: 4; maximum: +10.

CHRONIQUE

L'ESPRIT VAINQUEUR

Noir! Maître possède énormément d'esprit; c'est entendu.

Il s'est même créé, à ce sujet des légendes, ainsi qu'il s'en crée sur maintes choses passées.

L'esprit de M. Victor Augagneur lui est personnel; il se distingue de celui de Victor Cousin, en cela qu'il n'est point dépourvu d'une certaine lourdeur.

S'il ignore la grâce exquise, un tantinet mièvre, particulière au Grand Siècle, on ne saurait lui dénier un charme spécial quelque peu rude, brutal parfois, mais bien démocratique.

C'est un esprit, sans façon, se plaisant volontiers à table d'hôte; un esprit à la portée de tous, voire même des dîles municipales.

On en cite des traits charmants; ils abondent d'ailleurs, ils pillent, comme dit M. Coléon.

Le dernier est tout bêtement délicieux. Je vous le narre tel qu'il me fut conté et si par aventure il n'était point vrai, il n'en resterait pas moins fort vraisemblable.

Récemment, le cardinal Coullié eut à correspondre avec M. le Maire — la raison de cette correspondance importe peu à l'histoire. — Le prélat écrivit donc à M. Augagneur et signa sa missive en faisant, suivant la coutume, précéder d'une croix sa signature:

+ PIERRE, archevêque de Lyon.

M. le Maire répondit, car il est poli parfoi et répond aux lettres, même à celles émanant de princes de l'Eglise.

Il fut courtois, cela lui arrive; il le fut jusqu'à la signature.

C'est alors que son diable d'esprit — ou son esprit du diable, si vous voulez — dont il n'est point maître, sans doute, lui suggéra une infernale idée.

Et, ayant eu l'événement sardonique sourire faisant s'échapper encore le poil flamboyant de ses moustaches, le Grand Homme signa:

+ VICTOR AUGAGNEUR, maire de Lyon.

Ah! ah! la bonne blague! Ce que l'archevêque a dû « fumer »!

Sous-Forêt, les Gadet, les Carle et autres sous-Hommes du même tonneau se sont contentés de lire les boyaux, en vidant des pots sur le zinc à Curtelin.

Ce sacré Victor, va!

Il est certain qu'une superstition et l'obscurantisme ont reçu là un coup terrible, dont ils se relèveront à grand peine.

Et c'est toute la morale de cet épisode de leur lutte avec l'esprit qui, maintenant, compte une victoire de plus.

Il ne reste plus qu'à établir si cet esprit ne pourrait pas s'appeler simplement muflierie.

Léon Bordo.

Association générale des Étudiants.

C'est ce matin, à dix heures, qu'à lieu au grand amphithéâtre de la Faculté de Médecine, la fête d'inauguration du nouveau local, sous la présidence de M. Doumer, assisté de M. Bienvenu-Martin, député de l'Yonne, et de M. le Recteur de l'Université, représentant le ministre de l'Instruction publique. Tout le monde universitaire est convié à cette belle fête, de la jeunesse à laquelle une musique

Voilà donc toute l'économie de cette vaste entreprise, qui est appelée à rendre de très grands services aux trafiquants voyageurs et des marchandises dans toute la région lyonnaise.

Francdoulaire.

Le Conflit Russo-Japonais

CONTINUATION DES NÉGOCIATIONS. — LA RÉPONSE DE LA RUSSIE

New-York, 9 janvier.

Un télégramme de Tokio, du 8 janvier, dit que le Japon a virtuellement décidé de continuer les négociations avec la Russie. Il n'est pas satisfait des termes de la réponse de la Russie, mais il ne croit pas devoir lancer un ultimatum, ni rompre les négociations.

Le Japon veut faire un nouvel effort dans le but d'obtenir que la Russie modifie ses propositions avant d'avoir recours à la force. On croit que la discussion continuera encore quelques semaines et il n'y a pas de probabilités que la paix soit rompue pendant cette période.

Le correspondant du Herald à l'interview M. Kurino, ministre du Japon à Saint-Petersbourg. Celui-ci lui a déclaré qu'en supposant que la réponse de la Russie ne donnerait pas entière satisfaction au Japon, les affaires resteraient dans le statu quo, sans impliquer nécessairement la guerre.

L'ambassadeur d'Amérique, voulant se tenir au courant de tout, a passé hier une heure avec M. Kurino et l'a quitté avec l'espoir que la guerre pourrait être évitée.

D'après des informations de bonne source, la note remise mercredi à Tokio serait de nature à désarmer le gouvernement japonais, s'il n'était point précédé au courant de tout, a passé hier une heure avec M. Kurino et l'a quitté avec l'espoir que la guerre pourrait être évitée.

D'après des informations de bonne source, la note remise mercredi à Tokio serait de nature à désarmer le gouvernement japonais, s'il n'était point précédé au courant de tout, a passé hier une heure avec M. Kurino et l'a quitté avec l'espoir que la guerre pourrait être évitée.

INFORMATIONS DES JOURNAUX ANGLAIS

Londres, 9 janvier.

On mande de Séoul au Daily Mail que les gardes des légations continuent à arriver. Vingt Anglais, 40 Américains et 30 Russes sont arrivés.

Nous signalons, sous toutes réserves, une dépêche de Kobé, au Daily Express, d'après laquelle une collision se serait produite entre les flottes russe et japonaise, dans le détroit de Tsushima.

Ajoutons que, d'après les journaux anglais, le secrétaire de l'ambassade de France à Londres aurait déclaré qu'en cas d'hostilités, la France resterait neutre même si la Corée et la Chine se joignaient au Japon.

Une dépêche de Ché Fou au Morning Post dit que les Chinois ont accordé à la Russie, la concession de la ligne d'embranchement allant de Chim-Men-Tcho à Aultung, sur le fleuve Yalou, par Moukden et Liao-Yeng.

DÉPARTS DE CROISIERES

Londres, 9 janvier.

On mande de Gènes que deux navires japonais sont partis ce matin à quatre heures trente.

Une dépêche de Port-Saïd dit que le croiseur anglais Diana est parti pour le Levant avec des ordres secrets.

On mande de Philadelphie qu'un journal dit que le Japon a acheté le croiseur Medusa, actuellement en construction.

Enfin, on télégraphie de Séoul que le croiseur français Pascal est attendu à Chemulpo.

LES JAPONAIS EN CORÉE

Tokio, 9 janvier.

Le gouvernement japonais dément qu'une expédition doive être prochainement envoyée en Corée.

Ce démenti semble indiquer que la note russe reconnaît la prépondérance du Japon en Corée.

UN ENLÈVEMENT

Dans un asile d'aliénés. — Un pensionnaire enlevé par un automobile

Paris, 9 janvier.

Ce matin, un pensionnaire de l'asile d'aliénés de Ville-d'Avray, qui était dans l'établissement depuis quelques jours a été enlevé par un automobile qui stationnait à la porte de l'établissement.

Voilà, au sujet de cet enlèvement, la déclaration faite par le directeur de l'asile: Je dois, nous a-t-il dit, observer sur les faits qui concernent cet établissement, une certaine réserve, néanmoins, l'incident de ce matin s'est produit publiquement; j'en donne ainsi le résumé au préfet de la Seine:

« Un pensionnaire de l'asile qui jouissait d'une certaine liberté, car il n'était point en danger, se rendait, ce matin dans un terrain voisin de l'établissement pour y déposer le contenu d'une boîte à ordures; il était en tenue d'intérieur, en manche de chemise.

« A ce moment on aperçut un automobile qui stationnait au bas de l'avenue, conduisant à l'asile. Un des chauffeurs s'avança vers le pensionnaire, l'appela, l'entraîna vers la voiture; deux autres personnes qui se trouvaient dans l'automobile, y monter. On lui passa un vêtement et la voiture s'éloigna en hâte.

« Tel est le récit qu'un gardien nous a fait. Tout à l'heure, la femme de l'évadé est venue nous confier ces faits. Plusieurs personnes avaient déjà cru devoir demander la mise en liberté de ce malheureux, mais l'avis des médecins lui, au contraire, qui serait meilleur de poursuivre le traitement. Ce sont les parties de sa liberté qui l'auraient enlevé ce matin.

« Le Temps ajoute: « Le pensionnaire ainsi enlevé serait un ancien gardien de la paix, atteint de monomanie et pour lequel le traitement de l'asile avait été ces jours-ci jugé indispensable. »

L'ARDESSE ET SES ENVIRONS

LA VALLÉE DE L'AZERGUES-CHATILLON

Chatillon-d'Azergues ne fut sans doute à son origine, qu'un poste fortifié d'une importance secondaire.

Son nom même: Castillon, Chatillon, simple diminutif de Castellum (château), nous indique que le château primitif de Chatillon fut loin d'avoir la force et l'étendue de celui dont nous admirons les restes. L'opinion de ceux qui pensent que ce château a remplacé un ancien poste romain, n'a rien d'in vraisemblable; les divers débris monumentaux rapportés ci-dessus servent aussi bien à désigner l'emplacement d'un camp romain qu'un château féodal, et l'on sait d'ailleurs qu'un grand nombre de forteresses du moyen âge ont remplacé des châteaux de l'époque romaine, qui avaient fait partie du système général de défense du pays et dont la plupart étaient destinés à fermer l'entrée des vallées.

Au surplus, il n'est pas douteux que Chatillon n'ait été fortifié dès les premiers temps de la féodalité, sa forte position sur un promontoire de rochers, qui commande à la fois les vallées de l'Azergues et d'Alix, dut faire choisir de bonne heure et de lieu par les rudes batailleurs du X^e et du XI^e siècle, pour y élever une forteresse.

Quoi qu'il en soit, la première mention faite dans nos annales du château de Chatillon se trouve dans un traité de 1113, par lequel l'archevêque de Lyon et le comte de Forez fixèrent les limites de leurs domaines respectifs: « Sur la rive de droite de la Saône, porte ce document, le comte cède à l'archevêque le château de Chatillon et tout ce qui est renfermé dans ce château et son manoir, pour lequel le seigneur du dit château doit payer à l'archevêque une livre.

C'est ainsi que Chatillon fut compris dans la province du Lyonnais placée sous la suzeraineté de l'Église de Lyon; mais la période historique ne s'ouvre, pour les seigneurs de Chatillon, qu'au commencement du XIII^e siècle. A cette époque la famille de Chatillon s'éteignit et le seigneur passa à la maison d'Oingt, qui possédait, depuis l'époque la plus reculée, le vieux bourg de ce nom, auquel nos annales donnent le nom de domaine: famille Hinstur qui apparaît dans notre histoire dès le commencement du XI^e siècle et qui donna des chanoines à l'église de Lyon, des moines à l'île Barbe, à Savigny, et se montra toujours dévouée aux intérêts de l'abbaye de Savigny.

Les seigneurs de Chatillon furent nombreux et, successivement, les familles Jossard, de Varey, d'Albon, de Balzac, Camus de Gaspard et Dufournel eurent la suzeraineté du chef de Chatillon.

Le château de Chatillon-d'Azergues est le monument le plus remarquable de l'architecture militaire du moyen âge que possède l'ancienne province du Lyonnais.

Ce qui distingue le château de Chatillon-d'Azergues, de beaucoup d'autres châteaux de la même époque, c'est que tout en faisant partie du bourg qu'il commande, il en est complètement indépendant. Il protégeait le bourg, et le bourg entouré d'une enceinte, dont la partie basse était en défilé, n'était qu'un prolongement d'une dérivation de l'Azergues, ajoutait à sa force en lui servant de première ligne de défense.

Le château de Chatillon devait donc à sa situation une importance bien supérieure à celle qu'on serait tenté de lui attribuer, on considérait simplement l'étendue de son emplacement. Chaque siècle semble avoir laissé sur les vieux murs de Chatillon, une empreinte de son architecture et de ses habitudes sociales.

Les immenses salles du château sont à peu près complètement disparues, et seuls quelques pans de murs en indiquent la division intérieure. On y pénètre aujourd'hui par une étroite porte vulgaire, placée à l'angle de la chapelle, et sur laquelle on voit sculptées les armes des Balzac, supportées par deux lions marlés. On traverse au pied de la tour, pour entrer dans l'enceinte intérieure par un mouchard, dont il ne reste plus que les deux consoles en pierre qui le supportaient. Cette porte devait être précédée d'un fossé dont on ne voit plus les traces. Au surplus, elle n'a été ouverte qu'au XVI^e siècle seulement, dans le mur de l'enceinte primitive, dont l'âge est indiqué par la forme de l'appareil en arêtes de poissons.

Cette entrée s'ouvrait dans un corps de bâtiment carré, deux portes la fermaient, l'une à l'intérieur, l'autre à l'extérieur, disposition bien comprise, qui permettait d'accabler les assaillants sous les projectiles lancés par une ouverture pratiquée dans la voûte. Rien n'indique l'existence d'une tour, mais on aperçoit toujours dans les murs les trous des boulevards, bois qui servaient à les fermer. A droite de la porte d'entrée, on montre une pièce voûtée, qui servait, paraît-il, de prison. Il y a quelques années, on remarquait encore dans le mur la place de trois anneaux de fer, et des dessins bizarres tracés sur les murailles par les prisonniers.

A gauche de l'entrée, se trouve la descente souterraine qui avait servi à la tradition primitive, au loit des deux compagnes. On raconte même qu'il reliait entre eux les châteaux de Chatillon, l'Arbresle, et Saint-Bel, mais ceci n'est pas prouvé, car aujourd'hui il ne descend guère qu'à une dizaine de mètres de profondeur. Les oubliettes sont en partie comblées, et l'on aperçoit seulement l'ouverture.

Aujourd'hui, le temps a bien fait son œuvre, et des splendeurs de cette voûte demeure seigneuriale, il ne reste plus que de choses. Cependant, si l'on veut avoir une idée complète de tout cet ensemble, il faut monter au sommet de la Tour de Justice et contempler le tableau qui se déroule. A l'ouest, les montagnes de Tarare; au midi, la chaîne de Plizeron; à l'est, les sommets du Mont-d'Or lui servent de cadre. Rien de plus varié que l'aspect des campagnes qui s'étendent aux pieds du château. Rien de plus harmonieux que les lignes pleines de mollesse de ce riche paysage. Dans les prés et les sautelles coule l'Azergues, entre deux rives plantées d'aunies et de peupliers, sur les coteaux couverts de vignes et de bois, les hameaux et les fermes s'étendent d'une manière pittoresque. Puis apparaît, à travers les feuillages, quelques débris de l'âge féodal. Là-bas, c'est Châtillon, et ces annales que possède Châtillon; Châtillon, qui possédait tour construite par les abbés de Savigny, pour protéger leurs domaines.

En face Courbeville, l'antique domaine des de Varennes. Plus loin, le Breuil qui cache sous les arbres de sa vallée les sombres remparts de son vieux château. Plus loin, Soudars, avec son élégante tourrelle. En face, l'humble chapelle d'Amançay, avec son campanile roman. Enfin, à l'est, derrière un coteau de plâtres, on devine Doreux, qui n'a conservé de son importance passée que les ruines de son vieux pont et le souvenir de son noble manoir.

On comprend ainsi que depuis longtemps la vallée de l'Azergues soit chère à nos artistes. Aujourd'hui, le chemin de fer passe à Chatillon, et ce ne sont plus seulement les peintres et les artistes qui viennent en foule, mais les citadins, attirés par la pittoresque beauté du bourg et de son vieux château.

A. Gaspard.

Petites Nouvelles

Paris, 9 janvier.

Empoisonnement par erreur. — La 9^e chambre d'assises a condamné aujourd'hui, à deux mois de prison par défaut et à 400 francs d'amende, un boulanger-pâtisier et sa femme qui, par erreur, avaient saupoudré d'arsenic un certain nombre de pains, ce qui eut pour effet de rendre très malades une douzaine de clients qui en mangèrent.

La sécurité dans les théâtres. — A la suite de la catastrophe de Chicago, M. Lépine vient d'envoyer aux commissaires de police de la ville de Paris une circulaire, pour appeler de nouveau leur attention sur l'importance que présente pour la sécurité publique dans les théâtres, l'observation de toutes les prescriptions imposées aux directeurs de théâtre et de cafés-concerts. Elle leur rappelle qu'ils ne doivent pas laisser relever dans ces lieux, des artistes que dans les concerts et autres fêtes musicales, chacune des infractions aux ordonnances et arrêtés qu'ils sont appelés à constater.

Paris, 9 janvier.

Empoisonnement par erreur. — La 9^e chambre d'assises a condamné aujourd'hui, à deux mois de prison par défaut et à 400 francs d'amende, un boulanger-pâtisier et sa femme qui, par erreur, avaient saupoudré d'arsenic un certain nombre de pains, ce qui eut pour effet de rendre très malades une douzaine de clients qui en mangèrent.

La sécurité dans les théâtres. — A la suite de la catastrophe de Chicago, M. Lépine vient d'envoyer aux commissaires de police de la ville de Paris une circulaire, pour appeler de nouveau leur attention sur l'importance que présente pour la sécurité publique dans les théâtres, l'observation de toutes les prescriptions imposées aux directeurs de théâtre et de cafés-concerts. Elle leur rappelle qu'ils ne doivent pas laisser relever dans ces lieux, des artistes que dans les concerts et autres fêtes musicales, chacune des infractions aux ordonnances et arrêtés qu'ils sont appelés à constater.

Ce tronçon sera terminé dans trois ans environ.

Alors la ligne de la rive droite du Rhône aura tout son essor. Toutes les marchandises en provenance de Montpellier, Cette, Nîmes, Alais, seront dirigées directement sur Paris et le Nord, par Givors et Lorraine, sans toucher Lyon et sans encombrer ses voies ni ses gares.

A Givors-Badan, la compagnie créera une immense gare de triage, lui permettant de faire la sélection des marchandises à destination de Saint-Etienne, Lyon, Genève, Grenoble et l'Est, nouveau soulagement par la gare de la Guillotière qui ne reçoit pas moins de 410 trains de marchandises par jour.

Les trains de marchandises du Midi, ainsi allégés, seront ensuite dirigés par la vallée d'Azergues et le Bourbonnais sur le Nord.

Ajoutons, pour être complets, que la Compagnie étudie encore le projet de doublement des voies de Perreux à Chasse, où les travaux seront assurément moins coûteux que ceux de Saint-Germain à

Dernière Heure

militaire viendra apporter son concours. Le soir, à 5 heures, vin d'honneur dans les locaux de l'Association.

Lyons Mondain. — Ce journal qui voit son succès s'affaiblir de plus en plus, donne cette semaine à tout acheteur une jolie prime.

Comme chaque fin de saison, les grands Magasins « A la Scabieuse » annoncent d'importantes rabais sur tous les articles conditionnés : fourrures, manteaux, robes, peignoirs, chemisettes et chapeaux, le tout très soigné et de dernières créations.

Exposition Universelle Culinatoire. — Le comité général, définitivement réorganisé, a l'honneur d'informer le public que les bureaux de l'exposition sont ouverts tous les jours, le matin de 9 heures à 11 heures, le soir de 2 heures à 3 heures.

Les Petites Annonces Economiques du Rappel Republicain, à paraître mardi 12 courant, seront reçues aux guichets de la Société de Publicité Artistique et Commerciale (Agence S. P. A.), 35, rue de la République, à Lyon, jusqu'à lundi, 5 heures du soir.

L'Harmonie lyonnaise. — L'abondance des matières nous oblige, à notre grand regret, à renvoyer à demain le compte rendu de la splendide soirée qui nous a été offerte hier par notre brillante société chorale, l'Harmonie Lyonnaise, et qui a obtenu le plus légitime succès.

Folies-Bergère. — A 2 heures, grande conférence donnée par le Denier des Vieillards de la ville de Lyon.

A 8 heures, grande soirée dansante de bienfaisance par les Rigolardes-Banquets. Une quête sera faite au profit de la Tiroir de l'arrondissement et du Denier des Vieillards de la ville de Lyon.

L'affaire du curé de Saint-Georges. — La Semaine-Religieuse de Lyon, publie un long communiqué faisant l'historique du conflit qui s'est élevé entre l'autorité ecclésiastique et l'abbé Soulier, curé de la paroisse St-Georges.

M. Soulier passa outre à la dernière injonction de ses supérieurs et, s'abstenant de toute réponse, continua à remplir, dans l'église St-Georges, les fonctions ecclésiastiques.

Des lors, le 6 janvier, Son Eminence dut signer la suspension ad ordines et ad officio. En conséquence, M. Soulier ne pourra plus désormais accomplir aucun ministère sacerdotal ni pastoral.

Vol dans une église. — Des gardiens de la paix ont arrêté hier, une dame W. Elisabeth, âgée de 35 ans, surprise par le scolariste de l'église St-Denis, au moment où elle déroba l'argent contenu dans les troncs, à l'aide d'un balon enduit de glu.

Collision. — Hier, dans l'après-midi, un tramway a heurté, cours Lafayette, une voiture de la Compagnie des Vidanges.

Le feu. — Un commencement d'incendie s'est déclaré, hier soir, à cinq heures, chez M. Forêt, restaurateur, rue Perron, 40. Le feu, qui avait pris naissance dans la chambre à coucher d'un garçon, a été éteint par le personnel de l'établissement.

Les cambrioleurs. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont pénétré par escalade, cours Emile-Zola, 39, dans l'entrepôt de charbon de M. Georges Séve.

Il s'agit d'un bureau et enlevé une somme de 150 francs contenue dans un tiroir.

VILLEURBANNE. — Vol auviaticien. — Hier matin, à 8 heures, pendant que Mme veuve Serre, route Nationale, 88, à Saint-Fons, était absente dans son magasin, un individu faisait irruption dans le magasin, saisissant le tiroir de la caisse sans oublier le contenu et reprenait la fuite.

Le nœud qu'un quart d'heure après que Mme Serre constata la disparition de son tiroir dans lequel se trouvaient une somme de 330 francs et un portefeuille contenant deux billets de banque de cent francs.

Une enquête est ouverte pour retrouver ces anciens voleurs.

Les cambrioleurs. — La nuit dernière, des malfaiteurs ont escaladé le mur du clos de M. Bouillard, cafetier, rue Rognon, 38.

Les malfaiteurs ont fait main-basse sur une table ronde estimée cent francs.

Une enquête est ouverte.

OULLINS. — Mort subite. — Hier matin on a lieu à Oullins, les obsèques de Mme Julie Grillet, âgée de 74 ans, veuve St-Charles.

REUNION A LA CROIX-ROUSSE

La Fédération Républicaine du premier arrondissement. — Conférences de M. Bonnefoy

La Fédération Républicaine du premier arrondissement avait organisé hier soir, à 8 heures, une réunion à la salle de l'Orangerie, brasserie Dupuis, aux Croix-Rousses.

Quatre-cents personnes environ y assistèrent.

M. Garnier, président de la Fédération, présida la séance, ayant à ses côtés MM. Piolot, Lacoste, Chaniou, Rousseau.

Dans l'assistance: MM. Garnier, conseiller municipal du deuxième arrondissement, Rosset, Quinson, Riberoles, docteur Morel, Rivoire, Châtillon, etc.

M. Garnier, président, ouvre la séance et prononce une paternelle allocution, puis donne la parole à M. Bonnefoy, député.

M. Bonnefoy déclare tout d'abord qu'il a accepté avec empressement l'invitation de la Fédération Républicaine du premier arrondissement qui est composée d'hommes de bonne volonté et de fervents défenseurs de la liberté.

Après trente ans de République, dit-il, qui ne furent pas sans honneur ni gloire, la liberté avait rallié tous les citoyens.

Aujourd'hui, nous les atteints d'une société occulte, la liberté et le sentiment patriotique ont besoin de concours et de dévouement de tous les citoyens, de tous les Français de cœur.

Le conférencier s'élève contre le vague sentiment humanitaire qui consiste à considérer les peuples voisins comme des frères alors que l'on traite en parents pervers les Français.

Il définit l'œuvre nécessaire des hommes du bloc et démontre qu'ils travaillent à détruire toutes les libertés que nous a données la Révolution.

C'est la Révolution qui nous a légué la liberté de conscience. C'est la Révolution qui nous a donné la liberté d'enseignement et ce sont des politiciens qui se prétendent être les défenseurs de ces grandes libertés.

M. Bonnefoy, constamment interrompu par les applaudissements de l'assistance, s'élève contre le gachis administratif qui nous conduit à la ruine.

Il montre l'inutilité de fonctionnaires grassement payés, dont le nombre va sans cesse grandissant.

La multiplicité de ces agents du gouvernement a pour résultat de faire peser sur tous les citoyens, une tyrannie de tous les instants.

Les finances de l'Etat étant déplorablement administrées, il en résulte que les réformes démocratiques dont l'urgence s'accroît de jour en jour, caisse de retraite pour la vieillesse, pour les travailleurs, etc., etc., ne pourront de longtemps, si l'on n'y remédie, être efficacement et pratiquement exécutées.

Le remède est dans l'union de tous les citoyens pour la lutte contre les hommes funestes qui déshonorent la France, car c'est par l'union que l'on peut triompher la vraie République et la Liberté.

La conférence de M. Bonnefoy a obtenu un légitime succès.

Le Crime d'Aix-les-Bains

L'insurrection à Chambéry. — L'onquêté à Lons-le-Saunier. — Robardet reconnu dans cette ville. — Nouvelles arrestations.

L'insurrection à Chambéry. — L'onquêté à Lons-le-Saunier. — Robardet reconnu dans cette ville. — Nouvelles arrestations.

L'insurrection à Chambéry. — L'onquêté à Lons-le-Saunier. — Robardet reconnu dans cette ville. — Nouvelles arrestations.

L'insurrection à Chambéry. — L'onquêté à Lons-le-Saunier. — Robardet reconnu dans cette ville. — Nouvelles arrestations.

L'insurrection à Chambéry. — L'onquêté à Lons-le-Saunier. — Robardet reconnu dans cette ville. — Nouvelles arrestations.

BOURSE DE LONDRES

Table with 2 columns: Instrument, Price. Includes Rio-Tinto, Goldfields, etc.

A L'OFFICIEL

Paris, 9 janvier. — L'Officiel publie le mouvement suivant:

Sont nommés juges de paix de Valbonais (Isère), M. Robert, juge de paix de Joyeuse (Ardèche); Julien, juge de paix de Lamastre (Ardèche), est nommé à Joyeuse (Ardèche); M. Bonnet de Claustré, juge de paix de Saint-Agrève (Ardèche), est nommé à Lamastre (Ardèche); M. Martin, suppléant du juge de paix de Grémieux (Isère), est nommé à Saint-Agrève (Ardèche).

LA PRESIDENCE DE LA CHAMBRE

Paris, 9 janvier. — Il est exact que M. Ribot est résolu à ne pas poser sa candidature à la présidence de la Chambre. M. Ribot informera officiellement ses amis politiques de sa détermination au cours de la réunion du groupe républicain progressiste, lundi ou mardi, au Palais-Bourbon.

Les progressistes auront alors à examiner s'il convient de choisir un autre candidat que M. Ribot à opposer à M. Henri Brisson ou s'ils doivent se borner à ne pas prendre part au premier tour de scrutin en vue d'empêcher que le quorum ne soit pas atteint.

LE CAS DE M. MILLERAND

Paris, 9 janvier. — Le comité électoral de M. Millerand a voté un ordre du jour disant qu'il affirmait le nouveau son attachement aux principes et au programme des républicains-socialistes, que d'accord avec le député de la première circonscription, il a sans défaillance défendu et fait triompher dans toutes les luttes électorales, renouvelée au dit M. Millerand l'expression de sa gratitude pour les services éminents rendus par lui à la République et au socialisme, ainsi que l'assurance de son absolue confiance et de sa solidarité enfin avec lui et passe à l'ordre du jour.

INONDATIONS EN TURISIE

Tunis, 9 janvier. — Les couriers n'ont pas pu circuler aujourd'hui entre Sousse et Kairouan, le chemin de fer étant interrompu et toutes les routes de la région submergées.

La pluie continuant à tomber, il est douteux que les communications postales puissent être reprises demain.

LES EVENEMENTS DE SERBIE

Belgrade, 9 janvier. — Les Belgradské Novine commentent le départ des représentants des missions étrangères, départ qui est un fait accompli pour quelques-uns et un fait prochain pour les autres. Le journal exprime, sans rechercher si la demande des puissances étrangères à la Serbie est fondée, l'opinion que le pays doit compter avec ce fait patent et que le gouvernement serbe, surtout à l'heure actuelle, doit mûrement peser chacune de ses démarches, car elles peuvent avoir de graves conséquences.

NAUFRAGE D'UN PAQUEBOT

Victoria, 9 janvier. — Le paquebot poste Chatham, faisant le service entre Victoria et Seattle, a fait naufrage hier soir pendant une violente tempête.

On annonce que sur quatre-vingt personnes environ qui se trouvaient à bord, cinquante-trois ont été noyées.

LE CONFLIT RUSSO-JAPONAIS

Vienne, 9 janvier. — Le Zeit apprend que l'attaché militaire du Japon à Vienne a reçu télégraphiquement un ordre de rappel à Tokio. L'officier japonais serait déjà parti dans la matinée. Le silence est observé sur toutes les causes de ce rappel.

LES EVENEMENTS DE PANAMA

Washington, 9 janvier. — Le général Reyes a télégraphié au président Marouin un compte rendu de ses négociations avec les Etats-Unis, ajoutant qu'après avoir fait tout ce qu'il pouvait pour sauver quelque chose, il a échoué.

Le général a déclaré qu'étant donné les aspirations des colombiens, il sera difficile de maîtriser plus longtemps l'opinion publique.

LES JOURNAUX DU MATIN

Extraits des journaux qui paraîtront ce matin à Paris.

Paris, 3 heures du matin.

1. Echo de Paris. — A propos de l'expulsion de l'abbé Delser, député de Molsheim: Quel est-ce alors que cet acte de brutalité révoltante à l'égard d'un alsacien, député protestataire? Est-ce parce que cet Alsacien porte l'habit ecclésiastique et pour quoi par contre accepter que des collectivistes étrangers fassent chez nous des conférences contre nos lois, nos traditions et nos habitudes les plus chères?

Que va-t-on dire en Alsace-Lorraine, quelles notes perdues à notre égard vont publier les journaux allemands, quelle émotion dans tout l'Est français, et cela la veille des élections municipales, alors que les nationalistes se renouent?

J'attends avec curiosité les explications du gouvernement.

Pour une belle faute, c'en est une; elle est même monumentale et impardonnable.

TRIBUNE POLITIQUE

Groupe républicain nationaliste. — Le camarade Jules Maire est prié d'aller voir le président à son bureau, ce soir à 5 heures.

SPECTACLES ET CONCERTS

GRAND-THEATRE. — Ce soir, à 8 heures, 7. Werther, drame lyrique, musique de M. de Reszay. Scènes nouvelles. En matinée, à 1 h. 3/4, Faust.

THEATRE DES CELESTINS. — Ce soir, à 8 heures, Le Diable à quatre, La Calotte, et Le Barbier de Séville.

NOUVEAU-THEATRE. — Ce soir, à 8 h. 1/2, Le Message, opérette en 3 actes, musique de Messager. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

CASINO-KURSAAL. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, C'est Chic! revue locale en 10 tableaux, de M. E. P. Lahire.

HORLOGE. — Tous les soirs, à 8 heures, Poupouze à l'Horloge, revue locale en 2 actes et 8 tableaux, de MM. Ch. Quinel et Henri Moreau. Scènes nouvelles. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

FUNERAILLES D'AUJOURD'HUI

Premier arrondissement. — Gaudin Jean, garçon de peine, 33 ans, rue du Pâtin, 4, f. h. — Defflon Rosalie, veuve Buxeyron, ondisseuse, 76 ans, rue Montel de Gérard, 4, f. h.

Deuxième arrondissement. — Claret Aimé, cultivateur, 82 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Crion Félix, 6 mois, Charité, f. h. — Champier M., veuve Bouvier, cuisinière, 40 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Bois-Daniel, s. p., 78 ans, St-Thomas, f. h. — Dumeil Jean, marchand ambulancier, 48 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Percheron Jean, ajusteur, 19 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Héral Francine, épouse Castel, 55 ans, Hôtel-Dieu, f. h.

Troisième arrondissement. — Darnet M.-L., épouse Robert, pâtissier, 38 ans, avenue de Saxe, 232 h. f. h. — Deguilhem Madeleine, 9 mois, rue Bancel, 25, f. h. — Luchier M.-L., s. p., 55 ans, rue Parmentier, 7, f. h. — Hodou Antoine, employé, 57 ans, rue Paul-Bert, 33, f. h.

Quatrième arrondissement. — Chebrance J. Justine, 42 ans, Grande-Rue Caire, 63, f. h.

Cinquième arrondissement. — Ginel Jean, chapelier, 57 ans, Antiquaille, f. h. — Joublot Antoine, doreur sur bois, 41 ans, Antiquaille, f. h. — Dumeil Jean, marchand ambulancier, 48 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Percheron Jean, ajusteur, 19 ans, Hôtel-Dieu, f. h. — Héral Francine, épouse Castel, 55 ans, Hôtel-Dieu, f. h.

Sixième arrondissement. — Deizon François, apprêteur, 43 ans, rue Têlé-d'Or, 87, f. h. — Mollet Louis, marchand, rue Pélagie, 40, 65, f. h. — Mollet L., épouse Delaigue, s. p., 57 ans, rue Louis Curion, 40, f. h. — Plasson L., veuve Maréchal, coiffeur, 69 ans, boulevard Brotteaux, 46, f. h.

CONDITION DES SOIRS DE LYON

Table with 3 columns: Sorites, Poids, and other metrics for various districts.

MINES D'OR

Table with 2 columns: Mine, Price. Includes De Beers, East Rand, etc.

COURS DE PARIS

Table with 3 columns: Instrument, Price, and other market data.

BULLETIN FINANCIER

LYON, 9 janvier. Pour la première fois, depuis longtemps, notre note était meilleure, elle concordait avec les autres qui étaient excellentes, trop excellentes, car l'horizon n'est pas complètement éclairci.

Nous lions: Généralement meilleur sur ensemble. Nouvelles plus rassurantes, reprise générale, grosse demande Rio-Tinto.

La séance a donc montré une excellente tenue, on a été ferme, du début à la clôture. Le 3 0/0 a ouvert à 97.325 a fait 97.425 pour finir à 97.40.

Les valeurs à l'arban, dont personne ne veut, ont été très fortes, le Turc a été unifié, de 87.60 à 87.85 pour clore à 87.80, la Banque Ottomane de 590 à 591 pour fermer à 590.50.

L'Extérieure a été soutenue de 87.70 à 87.75 pour toucher 87.65 et terminer à 87.70. Le Crédit Lyonnais a fait 4141 et 4142. Le Métropolitain a coté 507.50 et la Thomson-Houston 623.

Sur le Change à 37.40, sur le meilleur rendement générale, les chemins espagnols ont été recherchés. Le Nord Espagne de 185 à 184

AVIS Aux Gds Magasins des Cordeliers, Solds de Fin de Saison (Grande Baisse de Prix), demain Lundi 11 Janvier.

pour clore à 494.50, le Saragosse de 312 à 311 pour finir à 313.

La Briance a coté 315. Sur la hausse du cuivre, à Londres, à 120/15, à New-York, à 12.81, sur la hausse des valeurs cuprifères en Amérique, l'Amalgamated à 50.42, Anaconda à 25, Calumet à 435 dollars, sur la parité de 1251 francs, le Rio-Tinto a débuté à 1251, pour clore à 1260.50, monter à 1265 et finir à 1262.

Comptant. — Fonds d'Etat. — Congo 83, Hongrie 401, Italie 101.90, Portugal 37, Espagne 1859, 97.80, 1880, 98.40, 1889, 98, 1890, 98, Consolidé 98.50, 1901: 99.45, 1891: 81.60, Serbie 73.80.

Actions. — Société Lyonnaise 605, Omnium 467, Bons Panama 430, Mines d'or 83, Banque Nationale 408, Gaz Reims 730, Bouhey 51.50, Chalcassière 680, Const. Russie 128, Rochet 1245, Communay 302, Dombrowska 1225.

Obligations. — Doubes 448, Chemins russes 495, Clermont 470, Croix-Rousse 345, Drôme 445, Marine 503.50, Cuivre 275, Brestois 408, Compagnie Navigation 501.50, Fresses 500, Doune d'Anvers, Rykovski 406, Coronada 28, En Banque. — Mines d'or très fermes, De Beers 514, Chartered 58, East-Rand 474, Goldfields 464, Rand Mines 282, May 104, Transvaal 468, Goetz 71, Lancaster 59.50.

Actions. — Tharsis 425, Comp. Elect. Loire 480, Montellou 480, Castille 27.50, Romanche 350, Electrodes 350, Electro Chimie 490, Glace 38, Eden-Bars 104.50, Négociants 84, Syndicat Lyonnais 421, Verrières Mulatière 540, Thizey 748, Cycles 42, Joly 1073.

Obligations. — Gaz Clermont 502.50, Pont Lignon 467.50, Tanneries 480, Romanche 479, Universels 283, Communay 275, Glace Algérie 488, Doune d'Anvers, Pottendorf 402, Port-Rico 48, Zola, Jozievska 433, Vienne 424, Emprunt fédéral 363.50.

P. S. — Le chroniqueur Trebla répondra à toutes les demandes de renseignements. Joindre un timbre de 0.15 pour la réponse.

PARIS

Paris, 9 janvier. Marché meilleur sur toute la cote; la détente qui paraît se produire entre la Russie et le Japon rassure un peu les esprits.

Dès le début, le découvert procède de nombreux rachats, les avances se maintiennent pendant toute la durée de la séance, clôture ferme.

Les fonds d'Etat, la Rente française en tête, reprennent vigoureusement; Chemins français et espagnols ralliés.

Les valeurs industrielles se retrouvent en avance générale, le Rio-Tinto débute en nouveau progrès et reste ensuite très soutenu; il finit en excellente tendance.

Les valeurs sud-africaines témoignent d'une bonne allure, quelques-unes conservent toute la bourse, elles terminent en sympathie avec les autres compartiments.

CLOTURE A TERME

Table with 3 columns: Instrument, Price, and other market data.

CLOTURE AU COMPTANT

Table with 3 columns: Instrument, Price, and other market data.

CHANGES SUR PARIS

Table with 3 columns: Location, Price, and other market data.

APRES BOURSE

Table with 3 columns: Instrument, Price, and other market data.

Après Inventaire et pour cause de FIN DE BAIL LIQUIDATION FORCEE des 117,000 FR. de CHAUSSURES composant le stock de la CORDONNERIE ECONOMIQUE

LES PETITES ANNONCES ECONOMIQUES du RAPPEL REPUBLICAIN PARAITRONT Mardi 12 Janvier 1904

TOUTES LES HERNIES quelles que soient leur grosseur et leur ancienneté, sont absolument guéries et vite guéries sans gêne et sans souffrance par le TALISMAN, nouvel appareil infailible, breveté s. g. d. g. en France et à l'Étranger, approuvé par la Société de Chirurgie de Paris et par les plus hautes sommités médicales.

PRÉPARATION A LA PRATIQUE DES AFFAIRES ÉCOLE PIGIER HONNORÉ: 53, P. de Rivoli, PARIS: 5, P. St-Thomas, PARIS

Bourse Commerciale Paris, 9 janvier Farines fleur Tendances calmes Bleds Tendances lourdes

CHRONIQUE COMMERCIALE des GRAINS, GRAINES ET FOURRAGES

Depuis hier vendredi les températures s'est un peu modifiée; en effet, au temps froid que nous avions eu, succède le vent du Midi, qui a amené hier, dans la soirée, une pluie assez abondante.

Le rétrogradement ne peut que nuire aux récoltes en terre, qui pour le moment ont assez d'humidité et préfèrent le froid au neige.

Il est à souhaiter pour l'agriculture en général que nous retrouvions une température plus stable, car nous le répétons, ces variations du froid au chaud et réciproquement ne peuvent que porter préjudice aux jeunes bleds.

Bleds. La fermeté que nous constatons sur les cours de bled, non seulement ne se dément pas, mais tend encore à s'accroître; les détenteurs continuent à mettre très peu de marchandise à la vente, ou, comme il y a toujours quelques besoins à combler, ils bénéficient d'une plus-value, plus ou moins élevée, mais qui varie en général de 25 à 50 centimes par cent kilos. On cote:

Bleds du pays 20 à 20.75, du Bourbonnais 21.50 à 21.75 les cent kilos.

Seigles. La marchandise est toujours peu abondante, mais nous les acheteurs sommes eux aussi peu nombreux. Il en résulte une certaine tenue dans les prix, chose qui pourra se modifier quand les offres seront plus suivies.

Otote. Seigles du rayon 14.50 à 15 les 100 kilos, Lyon.

Avouies. — Ce grain est toujours délaissé de la part du commerce, croyant toujours obtenir des prix plus avantageux en attendant le plus longtemps possible, sachant que lorsqu'il ne peut pas faire autrement.

On cote: Avouies du pays 13 à 15, du Bourbonnais 14.50 à 15 les 100 kilos, Lyon. Mais. — L'article n'est pas bien tenu, avec peu de marchandise à la vente. On cote: Mais Danube 45.25, Plata Jume 14.75, Cinquantin 17 fr. les 100 kilos, Marseille.

Grands Magasins de Nouveautés

DEUX PASSAGES

34, 36, 38, Rue et Place de la République LYON

Lundi 11 Janvier et Jours suivants, GRANDE MISE EN VENTE des

SOLDES ET OCCASIONS DE FIN DE SAISON

COUPES ET COUPONS

Occasions Exceptionnelles à tous les Comptoirs

Grid of clothing items and prices including PALETOIS, JUPONS, CHEMISES, etc.

GRAND BAZAR DE LYON

LUNDI 11 JANVIER et Jours suivants

SOLDES ET OCCASIONS DE FIN DE SAISON

Grande BAISSÉ DE PRIX sur tous les Articles d'Hiver

APERÇU DE QUELQUES PRIX :

List of clothing items and prices for Grand Bazar de Lyon.

CAFÉ DAMOY 2, CAFÉ DAMOY 2, THE DAMOY 5, S.P.A. LYON

BITTER CAMPARI

BYRRH VIN GÉNÉREUX ET QUINQUINA

LOTTERIE 150.000, 10.000 Plus 115 autres lots de 1.000, 500, 100

CADEAUX Les ALBUMS de Cartes postales illustrées

ASTI-MOUSSEUX Moscato Spumante d'Origine

PETITES ANNONCES ÉCONOMIQUES du Rappel Républicain

CHIENS PERDUS Deux chiens échappés, un chien taillé moyennement

RECHERCHE D'HÉRITIERS Pour vendre des LIVRES D'ÉTUDES

Cassis ROYER-HUTIN Absinthe ROYER-HUTIN

BOUCHER DE MEUDON Jules MARY

Moi, dit la mère sèchement, je te dis de rester, entends-tu ?

Jadis Lauriot avait manifesté l'intention d'avoir un permis de chasse

— Ca ne vaut pas un merci ? dit-elle. — Ah ! ma mère !... dit Lauriot